

**Quel avenir pour la mer et le littoral en Sud Atlantique ?
Atelier citoyen LA ROCHELLE
10 mars 2018**

Synthèse

**48 participants, dont deux lycéens présents.
Garante : Sylvie HAUDEBOURG.**

I/ Quels enjeux prioritaires ?

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- **Une économie bleue respectueuse des équilibres écologiques : 45 gommettes.**
- **Le bon état écologique des milieux marins et littoraux : 31 gommettes.**
- **La résilience des territoires face aux risques littoraux : 28 gommettes.**
- L'amélioration des connaissances comme moteur de l'innovation : 10 gommettes.
- Le patrimoine culturel, un atout pour l'attractivité touristique : 8 gommettes.

Autres enjeux proposés par les participants :

- La pédagogie autour des enjeux de la mer : 9 gommettes.
- Prendre en compte l'avis des populations : 8 gommettes.
- La gouvernance de la zone littorale : 4 gommettes.

II/ Les contributions des citoyens sur les 3 enjeux prioritaires

(= résultats du WORLD CAFE)

UNE ECONOMIE BLEUE RESPECTUEUSE DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

C'est un choix de société : **dépasser les oppositions** entre économie et écologie. Se donner le **droit de penser différemment**.

L'économie et la nature sont engagées dans un **cercle vertueux** (protéger pour mieux produire, pour mieux vivre, pour mieux protéger). Il est nécessaire de respecter les équilibres écologiques pour assurer le développement économique, respecter également les **spécificités locales**. Une économie ne peut être durable que si ses ressources et ses "clients" **perdurent**.

C'est le moment (accords de Paris, transitions numériques, pesticides, etc.) de **repenser notre rapport aux prélèvements** dans la ressource et à la production

Certaines activités ont une **action irréversible** sur le milieu.

L'augmentation de la population sur le littoral nécessite une augmentation des emplois, le développement des activités est donc nécessaire mais doit être **durable**. Les emplois ne doivent pas être uniquement liés au littoral mais également aux **richesses de la mer**.

Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?

Opportunités :

Densification du littoral avec des pressions accrues. **Contradiction** entre attractivité du littoral, les pressions et la capacité d'accueil, mais **maintien du tourisme**, car la **cohabitation** des activités est possible, avec création de **nouveaux métiers**.

Augmentation des **connaissances et du partage** : échanges d'expériences, de bonnes pratiques; prise de conscience, connaissance à partager, éducation. Mieux connaître **les causes des équilibres** (... et des déséquilibres !).

Savoir **changer d'habitudes** et de **pratiques professionnelles**, en fonction de l'évolution des connaissances et de l'innovation (former et aider les ostréiculteurs pour le zéro rejet plastiques)

Il existe déjà une **réglementation importante** qu'il faudrait appliquer, mais de nouvelles lois possibles, comme celle sur l'économie bleue.

Les usagers sont davantage **impliqués dans la gestion**; gouvernance nouvelle comme les parcs naturels marins qui ne concernent pas que les acteurs marins (association des agriculteurs, par exemple). Cette gouvernance nouvelle de l'économie bleue constitue une opportunité pour se donner le **droit de penser différemment**.

Difficultés

Développement parfois **antagoniste des activités** avec impact sur le milieu littoral et marin

Difficulté pour **connaître** les équilibres ou déséquilibres de la ressource halieutique et difficulté d'évaluer et d'anticiper les **impacts des activités** sur l'environnement (mouvements de sédiments par exemple)

Absence **de financement** pour les conséquences de l'érosion.

Acceptabilité des décisions : **gouvernance encore insuffisante** pour faciliter la compréhension et le respect des décisions prises. Réunion des acteurs scientifiques, politiques, professionnels, usagers;

Difficulté à trouver des outils de gestion et de **choisir des règles** de gestion

Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Améliorer la connaissance pour pouvoir prendre les **décisions les plus éclairées**, y compris les études d'impacts et le retour / évaluation sur les décisions prises.

La recherche est associée **pour éclairer** la prise de décision et les **données sont "collectées et connectées"** pour garder la mémoire des expériences passées (y c au niveau mondial). L'innovation est aidée, pour fournir aux professionnels des solutions plus respectueuses du milieu et de la ressource.

Travailler avec les acteurs dans une **gouvernance spécifique** comme celle des Parcs naturels marins; l'approche par **bassin versant** (cycle de l'eau) doit s'imposer davantage.

Un **zonage** de l'espace marin et littoral, mais des **orientations** (pas de "cadastre figé") et de la souplesse pour prendre en compte la **mobilité du milieu** marin

Faire **appliquer la réglementation** : contrôle ferme avec contraventions fortes comme pour la circulation routière ! Appliquer le principe pollueur-payeur. Mettre en œuvre la séquence **Eviter-réduire-compenser**

Améliorer les pratiques des professionnels à la fois de la mer, mais aussi les industriels et agriculteurs : accompagner les professionnels

Economie circulaire, recyclage : prise en compte du **cycle de vie** dès la conception des outils, matériels.

Suppression des plastiques et de l'utilisation de matériel polluant.

Réversibilité des équipements et des activités sur le littoral et en mer.

Traiter également dans les études d'impact les aspects positifs pour l'environnement: détecter dans chaque filière les **apports positifs à l'environnement**, les promouvoir. **Une économie innovante**, qui peut aussi rendre des services environnementaux.

S'inspirer de la **permaculture** : envisager une **rotation des activités** en mer et une complémentarité entre activités (exemple intérêt de la conchyliculture pour la pêche).

Tout développement économique doit prendre en compte **la transition énergétique**.

LE BON ETAT ECOLOGIQUE

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Enjeu complexe avec une problématique qui est celle du bon état écologique non seulement du milieu marin mais aussi **du bassin versant**. Biodiversité. Santé. Qualité de l'eau. Cadre de vie, bien-être des populations. Sur cet enjeu, chacun doit **éprouver sa responsabilité** individuelle et collective ; importance des dispositifs de gouvernance.

Le bon état écologique, c'est le **support des activités** économiques; par exemple pour préserver la **ressource halieutique**, il faut, en amont, la sauvegarde des espèces (proies et prédateurs), et surtout, le tourisme : l'amélioration de la qualité du milieu engendre des **emplois**.

L'importance de la plaisance sur notre façade représente une menace de pollution (par exemple, avec les **peintures anti fooling**); il faut s'assurer du bon fonctionnement des aires de carénage dans le traitement de cette pollution.

Dans la région, il y a un écosystème particulier dans la zone des **pertuis charentais, vulnérable** en termes d'apports du bassin versant, non seulement agricole mais également industriel (cimenterie..); les **marais humides** sont **complexes** à préserver, restaurer, mettre en valeur

Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?

Opportunités

Amélioration des peintures **anti-fooling** et des aires de carénage

Beaucoup de **zones protégées**; variété géographique très importante dans les **pertuis charentais** et une grande biodiversité; nettoyage des plages : importance de **ne pas enlever les laisses de mer** et faire comprendre aux gens qu'une plage complètement nettoyée équivalait à détruire l'écosystème.

Développement de la **chimie verte**, limiter les épandages.

Difficultés

Pollution par l'apport des bassins versants : eaux empoisonnées par les **médicaments**, par les **pesticides** et par les **rejets plastiques** (qui viennent également du littoral et de la mer...). Problème des **apports de plastique** sur les plages.

Pas suffisamment de connaissance des milieux; **définition** du bon état écologique initial **difficile** à faire.

Question de la **gouvernance**: manque de coordination entre bassin versant et milieu marin; manque de réactivité par rapport aux constats; l'action publique n'est pas à la **bonne échelle**, il faut une approche territorialisée.

Dragage/clapage des **sédiments portuaires**

Pratiques de pêche notamment par rapport aux cétacés (échouage, bruits...) : mise en place de signaux sur les filets pour éloigner les cétacés; **pratiques de consommation** : non respect des listes des poissons protégés/ menacés.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Responsabilisation et éducation : tous gardiens de l'océan en 2030 !

Meilleure **information** des consommateurs (y compris sur leurs achats, pour **limiter** les produits importés et le **transport de commerce**);

Une éducation plus complète au développement durable avec une prise de conscience de notre responsabilité; Equiper les professeurs avec du **matériel pédagogique** qui permette d'éduquer au développement durable. Faire de la pédagogie, sensibiliser le citoyen et les pêcheurs de loisirs, **renforcer le civisme**, ...

Connaissance : état des lieux et **suivi à long terme**

Coordination inter institutionnelle et gouvernance à **l'échelle du bassin versant-mer**; Gestion intégrée des marais de brouages.

Faire un suivi des entreprises et les aider et accompagner dans un **comportement plus vertueux**.

Renforcer le contrôle des **eaux de ruissellement** urbain industriel et agricole.

Reculer le droit de construire pour moins polluer la côte.

Sanctuariser le territoire à un **niveau de population** acceptable par le milieu

Introduire des contraintes comme **l'interdiction des voitures**.

LA RESILIENCE DES TERRITOIRES FACE AUX RISQUES LITTORAUX

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :

Risque de **submersion marine** : enjeu majeur sur une côte plate

Impacts du **changement climatique** sur le littoral : la montée des eaux est inéluctable, il faut donc s'adapter, mais on sait que ce sont les activités humaines qui sont en jeu. Impacts du changement climatique aussi sur les espèces (déplacements, migrations).

Il faut augmenter la **connaissance**, **en partager les résultats** pour prendre les arbitrages qui seront nécessaires.

Enjeu sur la sécurité des populations et les activités très forte concentration sur la côte

Risque nucléaire (centrale du Blayais par exemple)

Risque de **perte de mixité sociale** sur le littoral, prix de l'immobilier.

Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?

Opportunités :

Repenser l'organisation du territoire par rapport à la mer

Saisir **l'opportunité de "la crise"** pour renouer des liens et impliquer les populations

L'arbitrage sera économique, mais il faut **réguler** par une amélioration de la **gouvernance à grande échelle et sur le long terme**

Meilleure **connaissance** de la mer et **du risque** : gisement de recherches scientifiques et d'innovation en Nouvelle Aquitaine à exploiter.

Difficultés

Densification des populations dans les zones à risque, avec une majorité de **résidences secondaires**

Incohérence entre les différentes collectivités sur le **devenir des déchets** liés à l'urbanisation

Impossible de protéger le littoral partout

Envasement et **défaut d'entretien** des parcs **conchylicoles**

Contradiction entre enjeux de résilience et enjeux immobiliers : quel **financement** pour la protection ?

Empilement des structures, multiplicité des acteurs.

Insuffisances et lacunes des **études d'impacts**.

Coût de la protection et de l'adaptation en réponse aux risques.

Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?

Adapter les règles d'urbanisme (notamment pour les vides sanitaires)..

Limiter la **densité d'occupation** sur la côte. Gérer les arrivées des populations dans l'arrière-pays

Définir des **politiques d'aménagement** avec ouverture ou renforcement de digues ou des politiques d'entretien, de relocalisation et de règles **d'urbanisme plus strictes**, en informant préalablement les acquéreurs sur les risques et les contraintes; **anticipation**, adaptation, repli stratégique, gestion **intégrée** : prendre en compte la notion de **bassin hydro-sédimentaire**; modéliser le retrait du trait de côte, ce qui donnera plusieurs hypothèses et permettra des choix et des décisions : "*les épis de l'un font l'érosion des autres*"; Ne pas lutter contre la nature, **interdire l'enrochement**; Accepter de reculer les habitations et les activités; Nécessité **d'anticiper** et pas seulement de subir.

Recréer des **zones tampons** (comme les dunes ou les marais) où la "**renaturation**" sera **concertée** avec les habitants :

Simplifier la gouvernance du littoral; Respecter la loi littoral; créer un outil (législatif) pour geler la bande littorale.

Mieux **faire connaître** ce qui est fait. Préparer, informer et **impliquer la population**. Développer la culture du risque. **Journée** citoyenne fédérative et inter générationnelle.

Financement par les assurances de la protection des sites contre l'érosion.

Promouvoir la **valorisation des déchets** coquilliers ; Écologie industrielle et territoriale (ADEME)

Prendre en compte **la saisonnalité** : favoriser les doubles usages pour les bâtiments, campings d'été dans les zones submersibles

Promouvoir les **innovations écologiques** pour protéger les digues (digues amovibles / temporaires); Réfléchir à de nouvelles formes d'architecture (maison sur bateaux ou sur pilotis);

III/ Les contributions des citoyens sur la vision 2030

LA NATURE EST PRIORITAIRE ...

En 2030, la **protection** de la nature est considérée comme **prioritaire** : « *L'argent est éphémère, la Nature, c'est la vie: bien choisir les projets; Préférer la sauvegarde écologique à l'Argent !* ».

L'évolution du trait de côte est **inéluçtable** : « *Ne pas aller à l'encontre de l'évolution du littoral : stop au béton-remblai; Ne pas essayer de lutter systématiquement contre la nature, mais essayer de composer avec elle pour assurer le développement économique et social. Reculer de 50 mètres la bande du littoral constructible; Surélever les rez-de-chaussée des maisons en zone de risques submersion* ».

Tout projet doit d'abord **minimiser son impact** (notamment sur la qualité des eaux) ou être abandonné : « *Maîtriser la qualité des eaux rejetées en mer; Respect du milieu marin et du littoral dans toutes les études et projets, en bonne harmonie entre écologie et économie. Fermer la centrale nucléaire du Blayais* ».

La notion de **capacité d'accueil** des milieux naturels s'impose, notamment pour ce qui concerne le **tourisme**: « *un tourisme écocitoyen qui protège à la fois l'environnement et l'activité humaine; interdire les pratiques polluantes de loisirs (jet-ski) en dehors des zones où ils sont confinés (stades nautiques), comme pour les campings, où le camping sauvage est interdit* ».

...mais LA GOUVERNANCE ET L'APPROPRIATION DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES et ÉNERGETIQUES sont essentiels...

D'ici 2030, il faudra **changer d'habitudes** et de **pratiques professionnelles**, en fonction de l'évolution des connaissances et de l'innovation : « *former et aider les ostréiculteurs pour le zéro rejet plastiques; favoriser l'économie collaborative dans la plaisance (places prioritaires/ partage des anneaux); Une politique de la pêche responsable, écologique préservant la ressource; Mesures incitatives pour favoriser les bons comportements (entreprises, usagers; Former les professionnels sur l'impact de leurs activités sur l'environnement (y compris le recyclage de leurs productions en fin de vie. Accompagner les entreprises et les particuliers dans l'utilisation de produits moins polluants, tout en conservant l'efficacité économique. Valoriser, recycler en lien avec les services écosystémiques pour mieux consommer. Soutenir une agriculture et des activités maritimes plus respectueuses du monde vivant. Favoriser l'agriculture biologique à proximité des centres touristiques* ».

Le rôle des **ports** est conforté en 2030 comme lieux d'**innovation** et de transition écologique : « *développement des ports en "green ports" : navires au GNL, énergie verte, matériaux neutres en bilan carbone. Harmoniser les visions avec le parc naturel marin (plan de gestion sur 15 ans) pour une vision en synergie* ».

L'**industrie** navale de plaisance est **respectueuse d'une production plus durable** (intégrant le recyclage des bateaux en fin de vie), avec un tourisme de plaisance côtier plus **respectueux des équilibres** biologiques : « *Les cycles de vie et le devenir des matériaux polluants sont identifiés et portés à connaissance de tous les utilisateurs; Etudier l'impact avant de généraliser une innovation* ».

L'**éolien en mer** se développe, mais « *étudier soigneusement les projets de travaux en mer, et les problèmes liés à la faille sismique* ».

Avant 2030, il faudra **anticiper la fin de certains métiers** et favoriser l'emploi dans des nouveaux métiers : « *En prévision des métiers qui ne vont plus exister, créer rapidement des métiers en rapport avec l'écologie et la mer. Faire de l'économie bleue une réponse aux enjeux de demain (climatiques, sociaux, ..)* ».

La prévention des risques littoraux passe par « *la responsabilité citoyenne de chacun : pour ne pas toujours faire supporter les conséquences par la collectivité* ».

Organiser de véritables négociations, avec une meilleure représentation de l'ensemble de la société civile, pour aboutir à des **accords engageant** tous les acteurs (**résidents secondaires** du littoral y compris) : « répertorier **les connaissances des anciens** sur ce qui a été subi sur le littoral et créer un site internet de partage d'information; Les populations sont clairement et complètement informées sur les risques, y compris sur le risque de submersion de la centrale nucléaire du Blayais; **Responsabiliser les populations aux risques** climatiques, aux pollutions et au gaspillage en s'appuyant sur l'école et les universités pour que **la culture de l'environnement progresse**; **Responsabilisation** des habitants sur les milieux marins, sur les **déchets**. Eduquer, sensibiliser, diplômer, pour que tout citoyen devienne "**acteur et gardien de l'océan**" ».

Les risques sismiques (**de failles**) et les risques **nucléaires** sont pris en compte dans la planification

Les SOLUTIONS SONT A L'ÉCHELLE DES BASSINS ...

(versants et hydro-sédimentaires)

Une gouvernance **équitable et représentative**, qui prend en compte les **bassins versants** et les **flux de sédiments** le long du littoral : « création de commissions **pluridisciplinaires de cogérance** pour chaque type de territoires; faire une **différence** entre le **sud** et le **nord** de notre littoral Sud Atlantique; former les habitants et assurer la mixité entre **politique, scientifique et usagers** ».

La participation **au financement** des projets de protection et de compensation environnementale est organisée et articulée entre les **différents secteurs** d'activités : « anticiper le recul du trait de côte à venir et **déplacer** les centres économiques et industriels vers l'arrière-pays, ce qui entraînera le déplacement des populations; Tenir compte des prévisions de modifications du trait de côte dans les constructions et leur assurance; Financement par les **assurances** de la protection des sites contre l'érosion. **Agriculture biologique** généralisée à tout le bassin versant et à la France entière ».

L'échelle temporelle est également prise en compte : « pour que les projets concernant différentes zones géographiques soient échelonnés dans le temps et visent la complémentarité ».

... mais il faut aussi davantage CONTRÔLER et ACCOMPAGNER

Faire **respecter les lois** déjà existantes avec davantage de contrôles: « Faire respecter les lois concernant l'écologie et prévoir des **sanctions très fortes** en cas de non-respect; Faire **mieux respecter la loi littoral**, par le biais de leviers juridiques; Faire respecter les lois sur l'aménagement du territoire; **Arrêter** les constructions dans les zones de submersion marine; Contrôler toutes les eaux qui arriveront à la mer (rejets agricoles, urbains et industriels) pour **faire payer les pollueurs** et arrêter cette pollution; **Interdire les prélèvements** sur des espaces protégés (notion de ressources marines) et augmenter les fermes **marines pour compenser** ».

Renforcer **le rôle de l'État** « pour **limiter l'installation des populations** sur le littoral (loi littoral +++); Un **État coercitif**. La planification et la gouvernance **doivent être nationales**, en prenant en compte quelques spécificités de chaque territoire; Le libéralisme est **contraire à l'écologie** ».

Applaudissements pour chacune des présentations de synthèses.

Equipe d'animation : DIRM : Laurent COURGEON, Marine DELESSALLE ; CMVRH : Laure PANICHI, Patrick AUBEL, Xavier BEAUVALLET ; DML : Nadou CADIC, Julia JORDAN, Dominique COLONNA d'ISTRIA ; IFREMER : Yves HENOCQUE; SGAR Nouvelle Aquitaine : Bénédicte GUERINEL.